

Installation d'assainissement non collectif de capacité comprise entre 21 EH et 199 EH

Nom de l'établissement :

Capacité nominale (EH):

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REVISION DU CAHIER DE VIE	3
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	5
SECTION 1	6
DESCRIPTION, EXPLOITATION ET GESTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	6
DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT	7
FILIERE 1 – DESCRIPTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	8
FILIERE 1 – SCHEMA OU SYNOPTIQUE.....	9
PROGRAMME D'EXPLOITATION SUR 10 ANS	11
SECTION 2	13
ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	13
METHODES UTILISEES POUR LE SUIVI DU SYSTEME	14
ORGANISATION INTERNE DU OU DES GESTIONNAIRES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	15
SECTION 3	16
SUIVI DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	16
ANNEXES	21

REVISION DU CAHIER DE VIE

Les modifications de ce document sont consignées dans le tableau suivant, chaque modification étant notifiée aux destinataires du cahier de vie.

Les mises à jour mineures (changement de matériels d'autosurveillance...) sont notifiées une fois par an.

Lors de changements significatifs d'ordre administratif et/ou techniques (changement d'exploitant, travaux d'aménagement de la station...), une mise à jour complète avec signature de la page d'engagement est réalisée.

Ces révisions concernent les sections 1 et 2 du cahier de vie, dans la mesure où la section 3 est actualisée chaque année au regard des actions menées pour assurer le suivi du système d'assainissement.

Suivi des modifications			Notifications	
date	objet de la modification	chapitres/pages	destinataires	date
			- SPANC de la CC Domme-Villefranche du Périgord - Agence de l'eau : Agence de l'Eau Adour Garonne - Maître d'ouvrage concerné :	
			- SPANC de la CC Domme-Villefranche du Périgord - Agence de l'eau : Agence de l'Eau Adour Garonne - Maître d'ouvrage concerné :	
			- SPANC de la CC Domme-Villefranche du Périgord - Agence de l'eau : Agence de l'Eau Adour Garonne - Maître d'ouvrage concerné :	
			- SPANC de la CC Domme-Villefranche du Périgord - Agence de l'eau : Agence de l'Eau Adour Garonne - Maître d'ouvrage concerné :	

SERVICE EN CHARGE DU CONTROLE (SPANC)
MAITRE D'OUVRAGE
<u>Nom et Prénom du propriétaire</u> :
<u>Adresse du site</u> :
<u>Références cadastrales (section et N°parcelles)</u> :
<u>Adresse principale (si différente)</u> :
<u>Adresse mail</u> :
<u>Téléphone (fixe et portable)</u> :
<u>Numéro SIRET</u> :
<u>Interlocuteur (si différent du propriétaire)</u> :
<p>Service Public d'Assainissement Non Collectif Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord 21 rue Grand Rue 24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT Tel : 05 53 28 19 03 Email : spanc@comcomdv.fr</p>

REGLES DE TRANSMISSION DU CAHIER DE VIE

- En cas de premier envoi, vous devez transmettre une copie de l'ensemble du cahier de vie (sections 1, 2, 3) au service en charge du contrôle.
- En cas de modification des sections 1 ou 2, vous devez à nouveau transmettre au service en charge du contrôle une copie du cahier de vie.
- **Chaque année avant le 1^{er} mars**, vous devez transmettre une copie de la section 3 du cahier de vie de l'année précédente au service en charge du contrôle.

Vous devez conserver et tenir à la disposition du service en charge du contrôle l'ensemble du cahier de vie et les sections 3 des années antérieures.

En cas de non-conformité annuelle, vous devez faire parvenir au service en charge du contrôle l'ensemble des éléments correctifs que vous entendez mettre en œuvre.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'engagement de chaque interlocuteur s'applique sur le périmètre dont il a la responsabilité.

A/ ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE :

Je soussigné,..... , propriétaire de m'engage à faire mettre en application et, le cas échéant, faire respecter par mon prestataire de service les dispositions d'autosurveillance décrites dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, j'affirme que les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en oeuvre et que le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en oeuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration des dispositifs d'autosurveillance.

A _____ , le _____

B/ ENGAGEMENT DE L'EXPLOITANT :

Je soussigné,, exploitant du système d'assainissement de, m'engage à faire mettre en application les dispositions d'autosurveillance décrites dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, j'affirme que les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en oeuvre et que le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en oeuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration des dispositifs d'autosurveillance.

A _____ , le _____

C/ AGENCE DE L'EAU, SPANC ET SERVICE EN CHARGE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE :

Agence de l'Eau Adour Garonne	SPANC	Service en charge de l'assistance technique
Date de transmission	Date de transmission	Date du visa Dans le cas où une assistance technique est assurée au titre du CGCT

SECTION 1

DESCRIPTION, EXPLOITATION ET GESTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Indiquer la nature de l'établissement : Camping, restaurant, local professionnel ... (Plusieurs choix possibles). Décrire de façon exhaustive le nombre de personnes que peut accueillir l'établissement **en pointe de fréquentation** (détailler visiteurs et/ou travailleurs) et toutes productions d'eaux usées.

Si camping : Nombre total d'emplacements tentes, mobil home, chalets, locatifs divers, et le nombre de couchages pour chacun d'eux. Préciser le nombre de blocs sanitaires et la période d'ouverture.

Si restaurant : Type de restaurant, nombre de couverts par jour, périodes d'ouverture annuelles ou saisonnières.

Si hôtel, gîte : Nombre de chambres et nombre de couchages par chambre.

Si site touristique : Définir les différents points de production d'eaux usées, la fréquentation annuelle, les périodes d'ouverture.

Si local professionnel : Type d'activité, points de production d'eaux usées, consommation d'eau et nombre d'employés.

Si autre : Type d'activité, consommation d'eau, flux de pollution généré, nombre de visiteurs et d'employés.

FILIERE 1 – DESCRIPTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

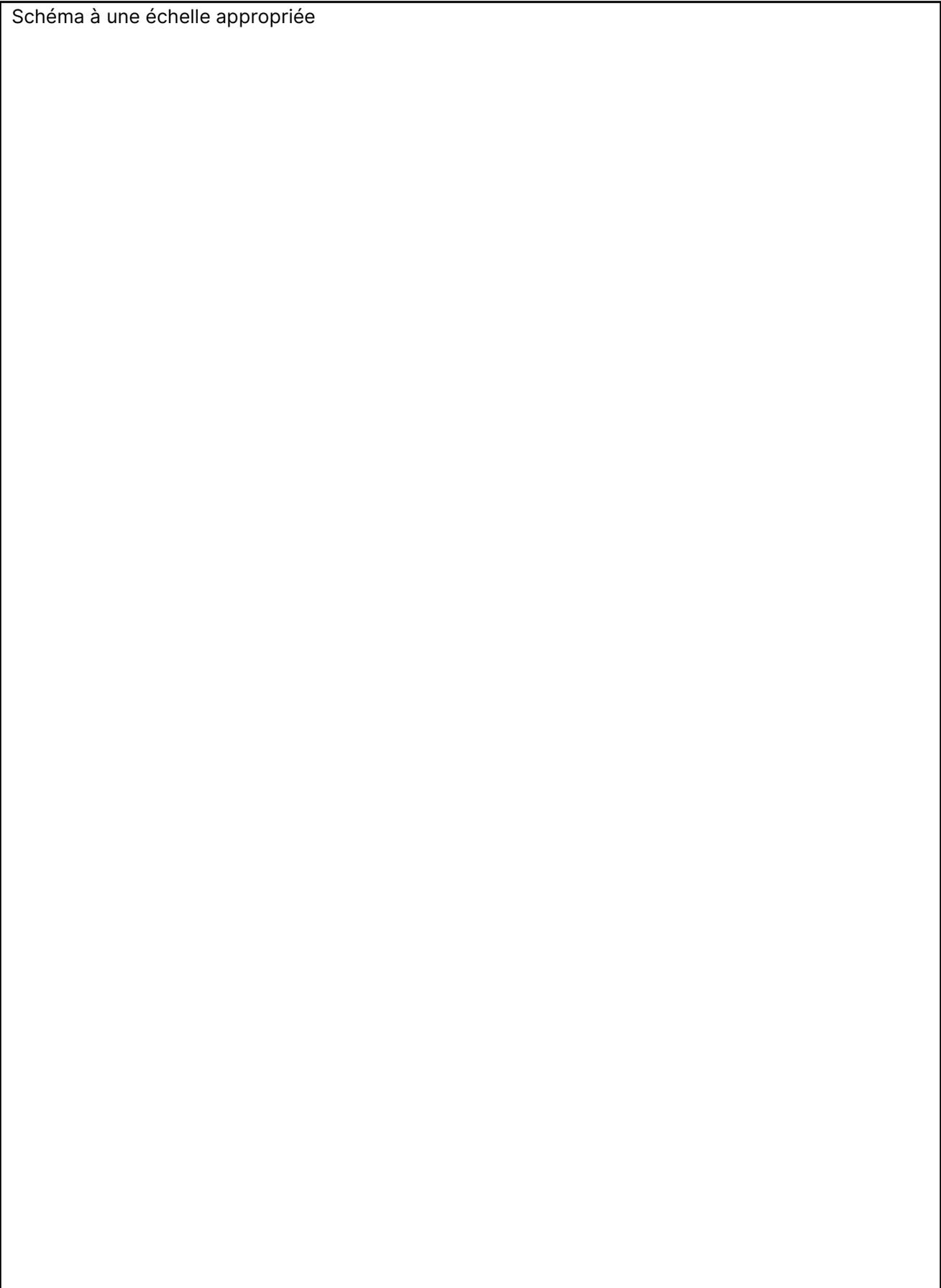
Système de collecte	
Nombre de personnes raccordées	
Pollution estimée (EH)	
Destination des eaux de toitures	
Destination des eaux de voiries	
Poste de relevage/refoulement	

Système d'épuration				
Lieu d'implantation				
Coordonnées	Longitude		Latitude	
Date de mise en service :				
Maître d'ouvrage				
Capacité nominale	EH	DBO5 (kg/j)	Hydraulique m3/jour	Débit de pointe m3/h
Prétraitement (nature et dimensionnement)				
Traitement primaire (nature et dimensionnement)				
Traitement secondaire (nature et dimensionnement)				
Traitement tertiaire				
Rejet	<input type="checkbox"/> Rejet dans les eaux superficielles Nom du cours d'eau :			
	<input type="checkbox"/> Réutilisation pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts			
	<input type="checkbox"/> Infiltration dans le sol/sous sol			
Coordonnées	Longitude		Latitude	

En cas de plusieurs installation d'assainissement non collectif, éditer le nombre nécessaire de pages 8 et 9.

FILIERE 1 – SCHEMA OU SYNOPTIQUE DE LA FILIERE

Schéma à une échelle appropriée



PROGRAMME D'EXPLOITATION DU RESEAU SUR 10 ANS

Nature de l'action ¹	Description de l'action	Opérateur	Fréquence ²
Établir puis mettre en œuvre le programme de curage préventif	Hydrocurage des PR	Maître d'ouvrage	Annuel
	Identifier les tronçons concernés pour l'année concernée et les curer selon le programme	Maître d'ouvrage	Annuel
Identifier puis curer régulièrement les points noirs	Lister les points noirs (siphon, etc) et curer préventivement les points noirs et indiquer la destination des sous-produits	Maître d'ouvrage	Liste à réviser régulièrement
Inspection télévisuelle	Visualiser l'origine des problèmes	Maître d'ouvrage	Si nécessaire
Réaliser les opérations de maintenance	Vérifier et remplacer les pièces d'usure	Maître d'ouvrage	Au besoin
Mettre à jour le plan des réseaux		Maître d'ouvrage	Si modification
Entretien le(s) dispositif(s) de relevage et de refoulement des effluents	Relever les compteurs des pompes et calculer le temps de fonctionnement	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire
	Vérifier manuellement le bon fonctionnement des équipements électromécaniques	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire
	Nettoyer la surface et parois du poste, les poires de niveau et le panier	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire
	Relever les pompes et entretenir l'électromécanique	Maître d'ouvrage	Annuelle
Estimer les débits arrivants au dispositif de refoulement	Relever les compteurs des pompes, le débitmètre électromagnétique et calculer le temps de fonctionnement des pompes	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire
	Vérifier si modification du temps de fonctionnement	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire
Suivre la consommation d'énergie	Relever le compteur d'électricité des postes de relevage	Maître d'ouvrage	Hebdomadaire

¹ Liste exhaustive d'action à adapter en fonction du système d'assainissement

² Fréquence indicative à adapter en fonction du cas

PROGRAMME D'EXPLOITATION DU SYSTEME DE TRAITEMENT SUR 10 ANS

Nature de l'action ³	Description de l'action	Opérateur	Fréquence ⁴
Exploitation du bac à graisse	Vérification visuelle de la quantité de graisse	Maitre d'ouvrage	Tous les 15 jours
	Vidange du bac à graisse	Maitre d'ouvrage	Si nécessaire et à minima une fois par an
	Annexer les justificatifs d'élimination au cahier d'exploitation (section 3)	Maitre d'ouvrage	Lors d'une vidange
Dégrilleur	Vérifier et remplacer les pièces d'usure, en s'appuyant en particulier sur l'analyse des risques de défaillance et le calendrier prévisionnel d'entretien préventif.	Maitre d'ouvrage	Mensuel
	Retirer les déchets du dégrilleur	Maitre d'ouvrage	Autant que besoin
	Dénombrer (en kg ou m3) la quantité de déchet évacuer et annexer au cahier d'exploitation	Maitre d'ouvrage	Autant que besoin
Entretien la fosse	Nettoyer le préfiltre	Maitre d'ouvrage	Une fois par an
Gérer les boues	Vérifier la hauteur de boue	Maitre d'ouvrage	Une fois par an
	Vidange de la fosse	Maitre d'ouvrage	Quand le volume de boue atteint 50 %
	Annexer les justificatifs d'élimination au cahier d'exploitation (section 3)	Maitre d'ouvrage	Lors d'une vidange
Entretien le traitement	Vérifier le bon écoulement des eaux par le regard de répartition	Maitre d'ouvrage	Une fois par an
	Si mauvais écoulement, hydrocurage intervention d'une entreprise spécialisée	Maitre d'ouvrage	Si nécessaire
	Vérifier l'absence d'eau dans le regard de	Maitre d'ouvrage	Une fois par an

³ Liste exhaustive d'action à adapter en fonction du système d'assainissement

⁴ Fréquence indicative à adapter en fonction du cas

<i>Nature de l'action³</i>	<i>Description de l'action</i>	<i>Opérateur</i>	<i>Fréquence⁴</i>
	<i>bouclage</i>		
	<i>Si eau au fond du regard, intervention d'une entreprise spécialisée</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Si nécessaire</i>

<i>Ouvrage de bâchée</i>	<i>Nettoyer la bâchée</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Une fois par an</i>
	<i>Vérifier le bon fonctionnement</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Une fois par an</i>
	<i>Changer pièce si nécessaire</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Si nécessaire</i>
	<i>Faire la relève du compteur et l'annexer au cahier d'exploitation</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>A chaque visite</i>
<i>Entretien des abords</i>	<i>Limiter la pousse de végétaux autour du système d'assainissement</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Autant que besoin</i>

SECTION 2

ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

METHODES UTILISEES POUR LE SUIVI DU SYSTEME

Pour chaque information d'autosurveillance devant être recueillie, précisez la méthode utilisée et la fréquence. *Ci-dessous exemple d'information à recueillir ainsi que différentes méthodes. À adapter en fonction des cas.*

Noms des personnes en charge de l'autosurveillance :

Information recueillie :	Méthode :	Fréquence :
Estimation du débit entrant ou sortant sur la file eau (débitmètre, relevé compteur d'eau...)	<i>Ex : à partir d'un débitmètre, de compteurs d'équipements de transfert ou de répartition (poste de relevage, chasse à auget, ...), de la consommation en eau potable de la zone de collecte, du nombre de branchements, d'une mesure ponctuelle du volume d'eaux usée en sortie en un temps donné (empotage), ...</i>	<i>1 fois par an</i>
Nature, quantité et destination des déchets évacués (graisses, refus de dégrillage)	<i>Ex : à partir des tonnages mentionnés sur les bons d'élimination ou d'une estimation du poids : - graisses : - refus de dégrillage : - produits de curage :</i>	<i>à chaque évacuation</i>
Nature, estimation de la quantité et destination des boues ou matières de vidange évacuées	<i>Ex : quantité brute en m³ indiquée sur le bordereau, boues sèches évacuées pour les filtres plantés, pour la quantité de matières sèches : estimation sur la base d'une mesure de la siccité, d'une valeur de siccité fournie par le fabricant/constructeur ou à défaut, d'une valeur de 17g/L (FNDAE n°30), ...</i>	<i>à chaque évacuation</i>
Estimation de la consommation d'énergie, le cas échéant	<i>Ex : sur la base d'un compteur spécifique (si existant) ou des indications du fabricant/constructeur des équipements (pompes, ...), ...</i>	<i>1 fois par an</i>
Consommation de réactifs	<i>Ex : sur la base des bordereaux de livraison, des temps de fonctionnement des équipements, des indications du fabricant/constructeur, ...</i>	<i>1 fois par an</i>
Autres : relevés de compteurs, réalisation de tests bandelettes (NH ₄ , NO ₃ , Ph), mesures in situ (oxygène dissous, potentiel redox, performances épuratoires)	<i>Ex : relevés de compteurs (de moteur, de pompe, d'auget, ...), réalisation de tests simplifiés (bandelettes NH₄, NO₃, pH, ...), mesures in situ (O₂ dissous, potentiel redox, performances épuratoires, ...), ...</i>	<i>à chaque passage</i>

ORGANISATION INTERNE DU OU DES GESTIONNAIRES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Organisme	Adresse	Téléphone – Email
Systeme de collecte et station de traitement des eaux usées		
<u>Maître d'ouvrage :</u>		Tél : Email
<u>Exploitant (si différent du maître d'ouvrage) :</u>		Tél : Email :
Destinataires des résultats de l'autosurveillance		
<u>SPANC :</u>	communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord 21 rue Grand Rue 24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT	Tél : 05 53 28 19 03 Email : spanc@comcomdv.fr
<u>Agence de l'Eau Adour Garonne :</u>	90 rue de Férétra CS 87801 31078 Toulouse CEDEX 4	Tél : Email :

SECTION 3
SUIVI DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

POUR L'ANNEE :

MAITRE D'OUVRAGE

Nom et Prénom :

Adresse du site :

Références cadastrales (section et N°parcelles) :

Adresse mail :

Téléphone (fixe et portable) :

3.1. **ACTES EFFECTUES ET INFORMATION D'AUTOSURVEILLANCE :**

Avez-vous réalisé des opérations d'entretien et/ou de maintenance ? Oui Non

 Si oui, veuillez lister ces opérations dans la tableau suivant.

 Si non, avez-vous vérifié si ces opérations étaient nécessaires ? Oui Non

DATE	NATURE DE L'OPERATION (vidange, nettoyage, hydrocurage...)	ESTIMATION QUANTITE (boues en m3, graisses et refus de dégrilleur en kg...)	INTERVENANT ET DESTINATION (vidangeur agréé, épandage agricole, station d'épuration...)

Veuillez renseigner le volume total d'eau potable consommé sur le site (relevé compteur d'eau) :m³/an

Possédez-vous des ouvrages électromécaniques (pompe, surpresseur...) ? Oui
 Non
 ➡ Si oui, veuillez renseigner leur consommation annuelle en énergie (kWh)
 -
 -
 -
 -

Réalisez-vous des analyses ou des relevés (relevés de compteurs de pompe, d'augets, réalisation de tests bandelettes NH₄, NO₃, Ph), mesures in situ (O₂ dissous, potentiel redox, performances épuratoires,...) ?
 Oui Non
 ➡ Si oui, indiquez les résultats dans un tableau en annexe D

3.2. DOCUMENTS JUSTIFIANT DE LA DESTINATION DES BOUES OU MATIERES DE VIDANGE :

Joignez en annexe de la section 3 la copie des justificatifs d'élimination des boues ou bordereaux de suivi des matières de vidange.

Toute vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé en Préfecture. Cette liste est disponible sur le site internet de la communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord :

3.3. EVENEMENTS MAJEURS SURVENUS :

Avez-vous rencontré des évènements majeurs (pannes, alertes, situations exceptionnelles) ?

Oui Non

 Si oui, veuillez les lister dans le tableau ci-dessous en les datant

DATE	NATURE DE L'EVENEMENT

3.4. TRAVAUX ET MODIFICATIONS :

L'installation d'assainissement a-t-elle été modifiée (réalisation de travaux) ? Oui
 Non

➡ Si oui, veuillez lister la nature des travaux réalisés dans le tableau suivant (renouvellement de réseau, réhabilitation, remplacement organes cassés...etc.)

DATE	NATURE DES TRAVAUX	OUVRAGE CONCERNE	NOM DE L'ENTREPRISE

La capacité d'accueil du site a-t-elle été modifiée ? Oui Non

➡ Si oui, veuillez lister dans le tableau suivant l'ensemble des modifications réalisées (augmentation ou diminution du nombre d'emplacements, de locatifs, création de nouveaux bâtiments...).

DATE DE RECEPTION	NATURE DES MODIFICATIONS	BATIMENT CONCERNE	CHARGE POLLUANTE

Si ces travaux modifient la filière d'assainissement ou si des modifications changent la charge polluante totale du site figurant à la section 1, vous devez remettre à jour le cahier de vie et le renvoyer au service en charge du contrôle.

ANNEXES

ANNEXE A : Copie des contrats d'exploitation de l'installation (le cas échéant)

ANNEXE B : Copie des contrats de mise en œuvre de l'autosurveillance de l'installation (le cas échéant)

ANNEXE C : Copie des justificatifs d'élimination des boues ou bordereaux de suivi des matières de vidange
(OBLIGATOIRE)

ANNEXE D : Résultats des tests simplifiés (le cas échéant)

ANNEXE E : Copie des fiches techniques des équipements ou des guides d'utilisation des unités de traitement rédigés par les fabricants/constructeurs (le cas échéant)